



Degrevement impôts locaux enfant handicapé

Par **gen**, le **12/02/2013** à **11:13**

Bonjour,
Avons - nous la possibilité d'avoir un dégrèvement soit sur impôt foncier où sur taxe d'habitation en ayant à charge un enfant handicapé taux supérieur à 80%
merci

Par **trichat**, le **13/02/2013** à **09:29**

Bonjour,

Je vous transmets deux liens vers des sites officiels du gouvernement traitant des abattements ou exonérations d'impôts dans les situations concernant des handicapés.

Je pense que vous devriez vous renseigner directement au centre des finances publiques dont dépend votre résidence, après avoir pris connaissance des informations contenues dans les liens ci-dessous:

<http://www.impots.gouv.fr/portal/dgi/public/popup;jsessionid=2XAIRACBUZWMLQFIEIQCFEY?espld=1&>

<http://www.impots.gouv.fr/portal/dgi/public/popup;jsessionid=BY3BXY2HZPXYZQFIEIPSEY?espld=1&>

Cordialement.